

# Cantal → Actualité

## → INDISCRÉTIONS

**ANNIVERSAIRE.** Créée en 1996, Sirventés, agence occitane de développement spécialisée dans la production de spectacles et d'événements, fête cette année ses vingt ans. A cette occasion, trois jours de spectacles, de rencontres et d'échanges seront orchestrés en pays de Massiac (vendredi 13 mai avec des rencontres professionnelles), au théâtre d'Aurillac (samedi 14 avec des rencontres artistiques et un concert de Bartòs et de Bernard Lubat) puis à Molompize (dimanche 15 mai, avec la découverte des palhas en compagnie d'artistes et de producteurs). ■

**COURRIER.** Le Parti socialiste soupçonne Laurent Wauquiez de vouloir gonfler artificiellement son cabinet. Il dénonce ainsi le recrutement d'un fonctionnaire ayant le grade d'administrateur pour s'occuper du courrier du président... « Quand on a besoin d'un fonctionnaire, on recrute un fonctionnaire. Rien de plus normal, dit-on dans l'entourage de Laurent Wauquiez. Évidemment, avant on recrutait des contractuels qui avaient pour seul mérite d'avoir la carte du parti, ça change ». ■

## Non merci

Porte-parole de Vive la gauche 15 et membre du bureau fédéral du parti socialiste dans le Cantal, Franck Rey a officiellement fait connaître sa réaction à « la proposition de loi sur le droit du travail dite El Khomri », avec laquelle il n'est pas du tout d'accord. Il a signé la pétition en ligne « loi travail non merci Myriam El Khomri » et n'a pas manqué de livrer quelques commentaires cinglants : « Le gouvernement Valls a décidément perdu le sens des responsabilités » ; « le gouvernement dit "socialiste" invente l'esclavage moderne ». Le socialiste cantalien parle également de « chantage à l'emploi », de « volonté de faire pire que la droite pour plaire au Medef ». Enfin, Franck Rey lance un message local : « Dans le département du Cantal, j'ose espérer que notre député Alain Calmette ne prendra pas le risque cette fois-ci de suivre le Premier ministre sur cette pente dangereuse ! »

**AFFICHE.** Le célèbre personnage Éclat sera bien au rendez-vous de l'affiche de l'édition « 30 bis » du festival de théâtre de rue à Aurillac, en août. Sa présence ne faisait guère de doute, mais elle est imposée par écrit dans le cahier des charges de la création du visuel de l'événement, dont l'appel à projet a été lancé cette semaine. Pour le reste, peu de contraintes. Juste trois idées de « thèmes ». Dans la première proposition des or-

ganisateurs, le personnage, face à une panne de son application mobile sur le festival, doit réapprendre à aller à la rencontre des autres spectateurs. Le deuxième thème invite, lui, à « représenter la culture de la crise en opposition à la crise de la culture ». Enfin, le troisième laisse libre court à l'imagination, puisqu'il s'agit d'une proposition libre. Les candidats ont jusqu'au 21 mars pour remettre leurs créations. A suivre...

**BOCUSE.** Alors que Serge Vieira, chef deux étoiles à Chaudes-Aigues et Bocuse d'Or 2005, était récemment à Budapest pour le Bocuse d'or Hongrie, dans le jury poisson, son second de cuisine Dan Arnold s'est illustré en remportant le Bocuse d'or Australie à Melbourne. Dan Arnold travaille depuis cinq ans dans le Cantal et il participera au Bocuse d'or Asie mi-avril. ■

**PACA.** Ancien préfet du Cantal (de 2007 à 2010) avant d'être préfet du Var (jusqu'en 2012), Paul Mourier (58 ans) va intégrer le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (présidée par Christian Estrosi, Les Républicains) en qualité de directeur général des services après avoir occupé cette fonction, depuis 2013, au conseil départemental de Haute-Savoie. ■

**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES.** Le préfet de région Michel Delpuech a assisté jeudi au match de rugby Pro D2 entre Lyon et Aurillac. « Allons soutenir les équipes », a lancé ce haut fonctionnaire, cantalien de naissance et de cœur. « C'est ça la neutralité de l'Etat. » ■

**HUMOUR.** Vincent Descoeur, le président du conseil départemental du Cantal, a pris avec humour la défaite du Stade aurillacois jeudi 17 sur le score sans appel de 38 à 3. Réunissant le lendemain à Lyon une cinquantaine de chefs d'entreprises cantaliens et lyonnais, il a lancé : « Voyez ça comme un geste commercial de notre part ». ■

**TRAVAUX.** Initialement prévus pour commencer début mars, les travaux concernant la rue Paul-Doumer et la création d'un rond-point au carrefour avec la rue Pierre-Marty, à Aurillac, vont être repoussés d'un mois pour des raisons techniques. Ces travaux devraient entraîner des perturbations au niveau de la circulation et du réseau de bus. ■

**PÊCHE.** Dans son numéro du mois de mars, la revue La pêche et les poissons (diffusée à 30.000 exemplaires) offre à ses lecteurs un DVD intitulé « Truites aux leurres, le film ». Tourné notamment dans le Cantal, ce film met également en avant le guide de Colladres Guillaume Vernet. ■

**MURAT DANS LES LIVRES SCOLAIRES.** A la rentrée, le livre de géographie pour les 1<sup>er</sup> L. ES. S des éditions Belin, dont le thème général est « France et Europe : les dynamiques des territoires dans la mondial-

## Un ténor à Aurillac



**CONCERT.** Patrick Garayt sera en concert à Aurillac vendredi 1<sup>er</sup> avril.

Le Rotary club d'Aurillac organise un concert en accueillant le ténor Patrick Garayt, vendredi 1<sup>er</sup> avril, à 20 h 30, en l'abbatiale Saint-Géraud. Il sera accompagné du pianiste et compositeur Matthieu Stefanelli. Le thème de cette soirée sera « Histoires d'opéra » avec notamment l'interprétation d'œuvres de Rameau, Mozart, Verdi... ■

sation », consacra un chapitre sur les réseaux de communication et la mobilité. On y trouve un encadré sur le développement du télétravail en Auvergne, illustré par une affiche du forum du télétravail de Murat, l'action du centre étant détaillée. De quoi susciter des vocations chez les lycéens ? ■

**AGRICULTURE.** Dans le cadre des questions écrites aux membres du gouvernement, Alain Marleix, député du Cantal, a attiré l'attention du ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, sur les 3.000 exploitations françaises exclues du dispositif ATR (Avance trésorerie remboursable). « Les exploitations en "plan de continuation" n'ont touché aucune avance sur les aides PAC à cause d'une directive "ubuesque" de Bruxelles et à cause de l'excès de zèle de l'administration dans l'interprétation de ce texte, a expliqué le parlementaire cantalien. Une telle situation entraîne un décalage de trésorerie considérable d'octobre à juin. Après la sécheresse, les rats taupiers, la FCO et les prix en berne, il n'est pas difficile d'imaginer la situation morale et financière de ces exploitations face à une décision qu'elles ne peuvent que subir... »

**DOTATIONS.** Reportée à la loi de finances 2017, la réforme de la DGF (dotation globale de fonctionnement) inquiète les élus, qui attendent de voir dans quelle mesure leurs subsides seront affectés. Dans la première mouture du texte, rejetée, 62 % des communes du Cantal étaient touchées. Douze parlementaires ont été retenus par la commission des finances pour travailler avec les services de l'Etat sur cette réforme, dont le sénateur Bernard Delcros, qui entend infléchir cet état de

fait. Réponse début juin, au bouclage du projet. ■

**MACRON.** Le ministre de l'Économie Emmanuel Macron a demandé à deux députés, dont Alain Calmette, de l'accompagner lors de sa visite du salon de l'agriculture, jeudi prochain. Le député du Cantal lui a proposé de terminer leur parcours dans les allées par un arrêt prolongé au stand du Cantal. L'occasion de braquer les projecteurs sur les atouts du département mais aussi d'organiser une rencontre avec les responsables agricoles pour parler des relations producteurs-transformateurs-distributeurs, sujet central de la crise agricole actuelle. ■

## Intercommunalité

Le texte de proposition de loi du sénateur cantalien Jacques Mézard pour permettre de rallonger d'un an le délai d'entrée en vigueur des nouvelles intercommunalités sera discuté au Sénat jeudi 7 avril. « Il ne s'agit aucunement de modifier le calendrier décisionnel quant à la définition des schémas départementaux de coopération intercommunale, mais simplement de permettre, dans les départements où une majorité simple de la CDCI le souhaite, de donner latitude de repousser jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018 la mise en application dudit schéma », a indiqué Jacques Mézard. Cette proposition devrait attirer l'attention dans le Cantal lors de la prochaine commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) qui aura lieu lundi 7 mars puisque nombre d'élus ont mis en avant le délai trop court pour la mise en œuvre de la nouvelle carte proposée par le préfet qui prévoit six intercommunalités dans le département.

**TROPHÉE.** À peine créée, déjà sélectionnée. Basée à Roffiac, l'entreprise e-AJEO Santé est nommée pour « les trophées Silvernight », qui récompensent les meilleures innovations françaises dans le domaine de la Silver économie et du bien-vieillir. La start-up cantalienne, lancée en octobre 2015, a été sélectionnée pour son projet « SantéUp » : elle développe actuellement une application pour téléphone mobile « qui vise à permettre aux personnes atteintes de maladie chronique de prendre en main leur santé à domicile via un service de coaching », expliquent ses concepteurs Alexandre Froment, Jean Nicolas et Julie Albaret. L'idée est d'accompagner le patient au quotidien, à travers un programme physique, un volet cognitif ou encore un contrôle en temps réel des données médicales. Le grand oral des trophées est prévu à Paris, le 8 mars, et les résultats sont attendus le 12 mars. ■